



CYCLE CINEMA

Du 19 au 21 avril sur les 12 Télés locales

Le projet de dossier social partagé doit être abandonné selon Laurent D'Ursel, président de Douche Flux



Partager l'article



18 avril 2018 - 14h05

DOSSIER SOCIAL PARTAGÉ

DOUCHE FLUX

MANIFESTATION

BRUXELLES-VILLE

NEWS

Le projet de créer un dossier social électronique partagé doit être abandonné. C'est ce que réclame 80 associations signataires du mouvement "Droit à un Toit". Elles ont interpellé les parlementaires devant les portes du parlement bruxellois ce mercredi à l'occasion de la séance de la Commission des Affaires Sociales qui devait examiner le projet d'ordonnance qui concerne ce dossier social électronique partagé.

Pour renforcer l'efficacité de l'accompagnement des sans-abri à travers les différents dispositifs d'aide, une ordonnance encadre donc l'établissement d'un dossier social pour chaque personne sans hébergement afin de faciliter également la récolte d'informations. Une série de balises sont prévues pour protéger le droit à la vie privée des personnes qui auront communiqué leurs données et qui seront informées de l'usage qui en aura été fait. L'accès à ces informations sera strictement limité.

Mais cette récolte et ce partage de données dérange 80 associations dont l'asbl Douche Flux. "Ce matin nous étions douze personnes, membres du collectif Droit à un toit, à distribuer des tracts. Sur ces papiers, 4 situations où le dossier social partagé pourrait poser problème étaient présentées aux parlementaires" nous explique Laurent D'Ursel, président de Douche Flux. "Nous craignons qu'avec ce partage de données, la confiance entre les travailleurs sociaux et les personnes précarisées soit rompue" poursuit-il.

Les associations signataires de "Droit à un toit" ont peur que les données des bénéficiaires d'une aide ou d'un soutien ne soient jamais réellement effacées même si la personne en fait la demande. "C'est comme sur Internet, il reste toujours une trace de vos données. La personne ne pourra dès lors pas repartir d'une page blanche dans sa vie" s'inquiète Laurent D'Ursel.

Une opposition inquiète

De son côté, l'opposition du parlement bruxellois a relayé les inquiétudes du secteur de l'aide aux sans-abri.

Alain Maron (Ecolo) a annoncé le dépôt d'une série d'amendements notamment pour tenter d'infléchir le texte qui va selon lui trop loin dans l'élaboration d'un dossier social digital. "Cela pose un problème en termes de relation de confiance déjà difficile à établir avec ce public", a-t-il souligné. Il a été suivi sur ce point, notamment par Arnaud Verstraete (Groen), Claire Geraets (PTB) et Viviane Teitelbaum (MR). Celle-ci a relevé que le texte avait fait l'objet de 21 amendements du collège "ce qui renvoie à l'image d'un travail bâclé". L'élue libérale a dit également se joindre à certaines craintes du secteur par rapport à la place à l'aide d'urgence encore accordée dans le New Samusocial. Elle s'est également étonnée de ne pas trouver l'expression d'objectifs clairs du collège à commencer par celui de "venir à bout du sans-abrisme". Liesbeth Dhaene(N-VA) a déploré le "chèque en blanc" accordé à l'accueil d'urgence. Pour elle, l'anonymat du dossier social ne devrait être garanti que pour l'accueil d'urgence. Dans la majorité, Véronique Jamoulle (PS) a souligné que l'importance réservée à l'accueil d'urgence était dictée par l'exposition accrue des personnes au danger durant la nuit.